

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 27 Octobre

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 24 octobre

Discussion générale du budget

M. Rouvier ministre des finances, relevant au début de son discours quelques-unes des critiques de M. Porteu, établit d'abord que les lois scolaires de la République sur la gratuité, en répartissant sur tous les pères de famille la charge de l'enseignement primaire, a rendu celle-ci beaucoup plus légère qu'elle ne l'est dans d'autres pays.

S'adressant ensuite à M. Pion, qui s'est élevé avec une extrême véhémence contre ce qu'il appelle le gaspillage de nos finances, M. Rouvier explique l'emploi de ces milliards dépensés : 1 milliard 500 millions ont été consacrés à la guerre et à la marine ; 2 milliards 500 millions aux travaux publics et 500 millions aux constructions d'écoles nouvelles.

On s'exclame sur l'augmentation constante des dépenses, mais cette augmentation est la conséquence même du développement économique du pays. Si les dépenses cessaient de s'accroître, c'est que nous aurions cessé de grandir et de progresser, c'est que la décadence serait commencée pour notre nation.

Le même phénomène d'augmentation de dépenses budgétaires se voit dans toutes les monarchies qui nous environnent.

M. Rouvier aborde et critique le système proposé par M. Jamais et qui ferait payer à l'alcool la totalité des droits payés par les divers liquides.

L'orateur, après en avoir fini avec les objections, les critiques et les vœux de ceux qui ont pris la parole avant lui, fait l'exposé du budget tel qu'il a été établi d'accord avec la commission.

Le budget de 1892 est caractérisé par deux réformes : la dégrèvement de la grande vitesse, c'est-à-dire la réduction des tarifs de transports des chemins de fer, et la diminution des frais de justice.

On ne pouvait faire davantage, ajoute le ministre, sans compromettre les recettes nécessaires à l'équilibre du budget.

M. Pelletan répond au ministre des finances. Son discours est la plus sévère des critiques qui aient été dirigées jusqu'ici contre l'œuvre du gouvernement et de la commission. Au premier, il reproche de n'avoir pas pris l'initiative des deux réformes que contient le projet de budget et de l'avoir laissée à des députés.

A la seconde, il reproche d'avoir fait des dis-

simulations d'emprunt ; il attaque même la politique du gouvernement au point de vue colonial et non seulement à propos de ce qui a été fait mais encore à propos de ce qu'il peut avoir l'intention de faire.

M. Pelletan non seulement n'admet pas qu'on étende notre domaine colonial, il va plus loin, il ne veut même pas qu'on défende nos possessions actuelles menacées ; il s'épouvante à l'idée que la France pourrait avoir un empire colonial en Afrique comme l'Angleterre, l'Allemagne, le Portugal ou la Belgique.

Passant ensuite à l'examen de nos emprunts, il a critiqué vivement ceux qui ont été faits par l'intermédiaire des grandes Compagnies de chemins de fer pour l'exécution des conventions.

En terminant, il demande pourquoi le gouvernement ne poursuit pas la revendication devant la justice des millions perçus en trop par les Compagnies pour les transports de la guerre de 1871.

La discussion générale a été close après ce discours et la Chambre s'est ajournée à lundi pour commencer l'examen des budgets particuliers.

Séance du 26 octobre

Budget des affaires étrangères

M. Delafosse s'est borné à demander à M. Ribot, après l'avoir félicité de son attitude énergique à l'égard du maintien des capitulations en Egypte, qu'elle solution il entendait donner à la question de la délimitation de nos possessions en Indo-Chine, du côté de Siam, et comment il prétendait régler les affaires du Touat.

M. Delafosse rappelle les fêtes de Nice où les représentants du gouvernement français, appartenant au cabinet, ont prodigué à l'Italie des compliments que l'Italie officielle a laissés sans réponse ; de sorte que, dit l'orateur, nos compliments nous sont restés pour compte, les ministres italiens invités, eux aussi, n'ayant pas daigné venir à Nice, sans doute parce que la triple alliance ne le permettait pas, peut-être aussi parce qu'ils craignaient de sembler consacrer par leur présence la cession définitive de Nice à la France.

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, dit que les fêtes de Nice étant exclusivement françaises et célébrées dans une ville redevenue française, c'était tout naturel que les ministres français y fussent représentés ; et c'est même à cause de ce caractère purement national des fêtes de Nice que la municipalité nicoise n'ayant pu inviter les ministres italiens, ceux-ci ne se sont pas rendus à l'inauguration de la statue de Garibaldi. Ce n'est pas, comme le suppose sans raison M. Delafosse, par un sentiment de dédain

ou d'hostilité qu'ils se sont abstenus, car ils ont même courtoisement exprimé le regret de ne pouvoir assister à ces fêtes.

Ces déclarations du ministre ont été très vivement applaudies à gauche, ainsi que celles où il revendique les droits de l'Etat à l'égard des évènements insubordonnés, faisant allusion à l'archevêque d'Aix et à sa lettre au ministre des cultes.

Relativement au Touat, le ministre affirme que la question n'était ni européenne, ni marocaine, mais exclusivement algérienne.

Elle n'est donc pas, a ajouté M. Ribot, du ressort du ministère des affaires étrangères. Elle est tout entière dans les attributions du ministre de l'intérieur, de qui dépend le gouvernement de l'Algérie, et dans celles du ministre de la guerre qui déposera prochainement devant la Chambre une demande de crédit en lui fournissant toutes les explications nécessaires.

M. le comte de Mun, reprenant la thèse de M. Delafosse, reproche avec indignation au gouvernement d'avoir gardé le silence en face des insultes et des outrages dont étaient l'objet, non seulement les pèlerins, mais encore tous les Français, mais le nom même de la France dans les rues de Rome et dans celles des principales villes d'Italie.

En quelques mots, le ministre répond que, dès les premières démarches de l'ambassadeur de France, le gouvernement italien a déclaré qu'il prendrait des mesures pour mettre fin aux manifestations hostiles et aux insultes de la populace romaine.

Devant cette attitude, le gouvernement n'avait qu'une chose à faire : prendre acte des déclarations du ministère italien, et c'est ce qu'il a fait.

INFORMATIONS

Election sénatoriale

GIROUDE

Bordeaux. — M. Monis, candidat du congrès républicain, a été élu par 714 voix, contre 157 données à M. Jules Brisson, républicain, et 380 à M. Montesquieu, réactionnaire.

Elections législatives

NORD

Lille. — Ont obtenu : MM. Laffargue, socialiste, 5,005 voix ; Depasse, progressiste, 2,928 ; Roche, radical, 2,358 ; Bere, républicain, 1,256. Il y a ballottage.

vous serez placée avant peu. Vous pouvez d'ailleurs vous rendre utile : Nous avons une petite bibliothèque formée de livres qui nous ont été généreusement donnés. Le temps et l'occasion nous ont manqué jusqu'ici pour dresser le catalogue de nos volumes. Voulez-vous vous en charger ?

— Avec un grand plaisir, Madame !
La directrice eut la pensée délicate d'associer la balayeuse au travail de la pauvre fille. Elles passèrent leurs journées ensemble, la première dictant les titres et les noms des auteurs, puis-elle ne savait que lire, la seconde écrivant sur un registre disposé en répertoire.

Il y avait un assez grand nombre de livres — un millier environ — et les yeux affaiblis de la vieille femme ne lui permettaient de lire qu'avec une grande difficulté ; aussi la besogne n'avancait-elle que lentement malgré la bonne volonté et l'habileté de Rosa.

Une chose désolait la directrice : la belle saison se prolongeant, les dames patronesses nese pressaient pas de revenir de la campagne, si bien que l'asile ne recevait aucune visite. Comment recommander des protégées dans ces conditions ?

Le règlement était formel : La maison donnait l'hospitalité pendant cinq nuits, après lesquelles les femmes secourues, placées ou non, devaient faire place à d'autres.

Très heureusement, une certaine latitude était laissée à la directrice dans l'interprétation du dit règlement ; aussi prolongeait-elle le séjour des pensionnaires dignes d'intérêt qui rendaient des services à l'œuvre.

Le catalogue de la bibliothèque fut achevé en

YONNE
Auxerre. — Ont obtenu : MM. Denormandie, républicain indépendant, 4,443 voix ; Doumer radical, 3,540 ; Richard, opportuniste, 2,505. Il y a ballottage.

Les fêtes franco-russes

Brest, 25 octobre.

Le Minin vient de mouiller sur rade ; il était signalé ce matin à 7 heures en vue d'Ouessant, venant de Portland ; aussi l'attendait-on vers 11 heures, une foule de promeneurs se tenaient sur le cours d'Ajot et sur la jetée du port de commerce. Vers 10 h. 1/2, on commença à l'apercevoir au fond du Goulet, et à 11 heures il jetait l'ancre.

Le Minin en entrant sur rade a salué la terre de vingt-cinq coups de canon ; ce salut a été rendu coup pour coup par la batterie de la Pointe ; ensuite il a salué la rade de quinze coups de canon, salut qui a été rendu par le Surcouff. Le Minin a pris le corps-mort qui lui avait été préparé entre la Bretagne et le Neptune. Cette après-midi des vapeurs transporteront en rade les promeneurs.

En ville, on a commencé les préparatifs des fêtes. Ce matin on a remis aux fenêtres les drapeaux russes et français que l'on avait ôtés pendant la tempête. Ce soir, l'Eden-Concert doit jouer une petite saynète, de circonstance intitulée : *Yves et Ivanoff*. L'amiral Gervais doit repartir samedi avec l'escadre du Nord.

L'impératrice Elisabeth en France

On parle beaucoup à Pesth d'un prochain voyage que l'impératrice Elisabeth d'Autriche ferait en 1892 dans le midi de la France, où elle passerait tout le printemps.

A ce projet on rattache des combinaisons tout hypothétiques : l'empereur François-Joseph irait voir l'impératrice et se rendrait en France par le chemin de fer de la Haute-Italie. En route, il se rencontrerait avec le roi Humbert, et il est probable que le président, M. Carnot, rendra visite à l'empereur François-Joseph à Nice.

Notre marine

On vient de terminer au Havre les essais du torpilleur n^o 147, construit sur les chantiers de M. Normand.

Ces essais ont été des plus satisfaisants, car ils ont donné une vitesse supérieure à 23 nœuds, alors que le marché n'en exigeait que 21.

On sait que le torpilleur n^o 147 est le premier d'une série de dix commandés aux mêmes chantiers.

cinq jours au bout desquels Rosa dit à la directrice :

— Je vous remercie de vos bontés, Madame, et avant de quitter cette maison, je vous promets que vous n'aurez pas obligé une ingrate. Reposée, reconfortée, je partirai demain, et j'aurai peut-être plus de bonheur.

— Pourquoi ? s'écria l'excellente femme, est-ce parce que votre catalogue est fini ? Ne vous inquiétez pas de cela, mon enfant, demain je vous trouverai autre chose à faire.

— Mais... le règlement !
— Le règlement ? c'est mon affaire. Dites aussi à votre vieille amie qu'elle ne se tourmente pas. Je ne cesserai de l'occuper, et, tant qu'elle voudra rester avec nous... elle gagnera son pain... Surtout répétez-lui cela, car elle est si fière !...

Rosa ne manqua pas de répéter à l'orgueilleuse vieille les paroles de la directrice. Elles se félicitèrent mutuellement de ce temps d'arrêt dans leurs séries d'infortunes.

Le soir, de nouvelles pensionnaires furent reçues, parmi lesquelles Rosa en reconnut une.

C'était Maria Gross, cette fille arrivée à Paris le même jour qu'elle et qui l'avait conduite à l'hôtel Kléber. Elle la salua d'un bonsoir amical, mais l'autre détourna la tête d'un air de mépris.

La malheureuse enfant recommençait à être poursuivie par la fatalité. Elle devina facilement la cause de la froideur de sa compatriote. Sans doute elle avait revu Mme Kenter, et elle croyait à la calomnie infâme du journal !...

Au moment où Rosa et la balayeuse traversèrent le dortoir dit de Strasbourg, pour gagner

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 63

SANS PEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

XIV

DÉSÉPOIR

— Hélas ! tout est possible !... qui n'aurait dit qu'à mon âge, après une vie de travail et de devoir, il me faudrait cacher mon nom pour accepter la charité sans rougir !

Elle jeta sur Rosa un dernier regard chargé de tendresse, et regagna son lit péniblement. La maison hospitalière abrita cette nuit-là, dormant côte à côte, la vieillesse à bout de forces vaincue dans la lutte pour la vie, et la jeunesse innocente désarmée par le malheur !...

XV

L'ASILE DE NUIT

Le lendemain matin, Rosa, en se réveillant, s'aperçut avec surprise que sa compagne était déjà levée. Elle sauta lestement à bas de son lit, heureuse de voir que la pauvre femme paraissait mieux portante et plus vaillante que la veille.

Elle lui en exprima sa satisfaction.

— C'est à vous que je dois cela, répondit la vieille, ça m'a toute regaillardie de vous retrouver. Elles descendirent ensemble dans la grande-salle. En passant, Rosa examina rapidement les dortoirs communs.

C'était de grandes pièces garnies de lits en fer, entretenues avec une rigoureuse propreté par les pensionnaires de la maison, désignées chaque jour par le sort pour les corvées intérieures.

Les unes nettoyaient, les autres étaient employées au blanchissage ; d'autres encore raccommodaient le linge de l'asile ou les vêtements en lambeaux des rares assistées qui ne savaient pas coudre.

Chaque dortoir portait le nom d'une grande ville alsacienne ou Lorraine.

On lisait ces inscriptions au-dessus des portes hautes et larges :

Dortoir de Strasbourg.

Dortoir de Metz.

Dortoir de Mulhouse.

Dortoir de Colmar.

Ces noms chéris réveillèrent un monde de souvenirs dans le cœur de Rosa.

Après le repas, simple et réconfortant, la jeune fille informa la directrice de son désir de quitter l'asile le jour même.

— Que ferez-vous, lui demanda cette femme intelligente et expérimentée, avez-vous l'espoir de trouver plus de travail aujourd'hui qu'hier ?

— Hélas, non ! fit tristement la pauvre fille.

— En ce cas, suivez mon conseil : restez ici. Je m'occuperai de vous ; je vous recommanderai à nos dames patronesses et je vous garantis que

Il est muni d'un tube lance-torpille à l'avant et d'un tube mobile à l'arrière, et est armé de deux canons de 37 millimètres à tir rapide.

Le torpilleur n° 147 se rendra la semaine prochaine à Cherbourg pour les essais officiels.

Le ministre de la marine vient d'adresser aux Forges et Chantiers de la Méditerranée des instructions pour hâter la mise en chantier, à la Seyne, du cuirassé le *Jauréguiberry*.

Cette société doit livrer prochainement à l'administration de la marine le torpilleur *l'Orage*, ainsi qu'un certain nombre de torpilleurs de 35 mètres transformés et ultérieurement le *Bouvines*, cuirassé de premier rang dont la construction est très avancée.

Nouveau canon rapide

On attend au Creusot la visite prochaine de M. Barbey, ministre de la marine, accompagné d'une commission d'officiers étrangers.

Le ministre assistera, au polygone de la Villedieu, à des essais de canon à tir rapide. Ce nouveau canon inventé par un ingénieur du Creusot, est d'une puissance extraordinaire; son projectile traverse avec la plus grande aisance une plaque d'acier de trente-huit millimètres d'épaisseur. On espère qu'avec cet engin perfectionné. On pourra tirer dix coups à la minute.

Le nouveau revolver

L'artillerie étudie un modèle de revolver de huit millimètres, pesant beaucoup moins que le revolver actuel, de onze millimètres de calibre, dont le poids atteint douze cents grammes. L'allègement des armes trop lourdes pour la troupe à cheval est réclamé par tous les généraux; après la mise en service de la carabine à petit calibre, viendra l'allègement du revolver et de ses munitions. La cavalerie et l'artillerie recevront ensuite le sabre à double garde du modèle des cent-gardes. Des essais comparatifs, concernant l'épaisseur de la lame, se poursuivent au Comité de cavalerie et à la manufacture d'armes de Châtelleraut.

La loi des Syndicats

La commission du budget a examiné le projet de gouvernement relatif à l'admission des anciens ouvriers dans les syndicats.

Le texte du projet est ainsi conçu :

« L'article 2 de la loi du 21 mars 1884 relatif à la création des syndicats professionnels est complété ainsi qu'il suit : Pourront également être membres des syndicats ou associations professionnelles les personnes qui ont exercé la même profession, des métiers similaires ou des professions connexes, pendant cinq ans au moins, et qui n'ont pas cessé l'exercice de ces professions ou métiers depuis plus de dix ans. »

Avant la séparation des Chambres, la commission avait modifié cette disposition et décidé que les anciens ouvriers ayant exercé la profession pendant deux ans pourraient toujours rentrer dans les syndicats.

M. Jules Gaillard, rapporteur, qui était opposé à cette modification, avait manifesté l'intention d'abandonner le rapport si elle était maintenue.

Dans sa séance, la commission, revenant sur sa décision, a adopté le texte du gouvernement.

Dans ces conditions, M. Gaillard a annoncé qu'il déposerait son rapport dans une prochaine séance.

Le scandale de Bessèges

La Chambre des mises en accusation vient de rendre un arrêt aux termes duquel MM. Mani-

leur chambre commune, un léger désordre s'éleva dans ce lieu habituellement si tranquille.

Des chuchotements coururent parmi les femmes sur le point de se mettre au lit. Un groupe se forma autour de Maria Gross, qui montrait du doigt Rosa en pérorant avec animation. Il y eut d'abord des murmures hostiles qui augmentèrent au point de se transformer en véritables huées.

Des injures furent jetées à la figure de la jeune fille, désaillante.

— Misérable !

— Lâche !

— Traïtresse !

— Espionne !

— Prussienne !

Elle essaya de tenir tête à l'orage, encouragée par la vieille balayeuse qui, ne comprenant rien à ce déluge d'invectives, prit bravement sa défense.

— Vous êtes de méchantes folles, s'écria-t-elle vous insultez sans raison une honnête fille...

— Sans raison ! interrompit Maria Gross, c'est vous qui ne savez pas ce que vous dites, la vieille !

Et toutes, renchérissant sur les paroles de la servante, entourèrent les deux femmes et les enveloppèrent dans le même outrage. Le vacarme devint assourdissant.

La surveillante essaya inutilement d'intervenir. Elle ne fit qu'exaspérer les furies.

Une ouvrière matelassière s'avança de Rosa et lui mit le poing sous le nez en la traitant de moucharde.

La jeune fille étendit le bras vivement pour protéger son visage, craignant d'être frappée. Son

facier, Blayn, Valadier, Nicolas et Mazert sont renvoyés devant la cour d'assises du Gard qui s'ouvrira le 9 novembre, sous l'accusation de faux et de complicité dans la distribution de secours. M. Valadier est, en outre, renvoyé devant la même cour pour faux se rapportant à la liquidation de la faillite de la compagnie de Terre-Noire, Lavoulte et Bessèges.

L'espionnage

Le *Diario* de Saragosse publie une note qui lui est envoyée de Barbastro, bourg aragonais situé non loin de la frontière française.

Quatre individus d'origine allemande sont arrivés à Barbastro. Après avoir passé une nuit dans un des hôtels du village, ils sont ensuite partis pour aller explorer les villages français situés sur la frontière d'Espagne. C'est à Barbastro qu'il se font adresser leur correspondance.

Le *Diario* ajoute que, d'après des renseignements qui lui sont parvenus, il est absolument certain que l'un des quatre personnages en question est un général du génie de l'armée allemande.

Les affaires du Touat

Tlemcen, 25 octobre.

La tranquillité règne. Le désarmement des Méhaïa s'est effectué lentement, en raison de leur répugnance à se laisser désarmer. L'opération est actuellement terminée. Les Agad ont préféré repasser la frontière.

Suivant les derniers renseignements, un engagement aurait eu lieu sur le territoire marocain, près de Zeraa, entre Beni-Ouriny et les Arabes de Trifa.

Le choléra

Shang-Haï, 26 octobre.

Le choléra s'est déclaré à Amoy. On compte déjà des milliers de morts, parmi lesquels des missionnaires anglais et américains.

La révolution du Paraguay

Une dépêche de Buenos-Ayres, publiée par *l'Herald*, donne quelques détails sur la révolution du Paraguay.

Les rebelles, sous la conduite du major Vera et de M. Machin, député libéral, attaquèrent les casernes occupées par le colonel Nino. Un combat acharné s'engagea. MM. Vera et Machin furent tués; les rebelles consternés, prirent alors la fuite après avoir perdu leurs chefs et dix hommes.

Les troupes du gouvernement ont perdu le colonel Nino et six hommes. Ce combat a terminé la révolution.

Les inondations

Limoux, 25 octobre.

L'inondation a été terrible à Limoux. Le télégraphe a été brisé, deux ponts sont hors d'usage, la voie ferrée a été arrachée; cinq maisons se sont écroulées; il y a huit morts et trois personnes grièvement blessées. Les livres de la recette des finances, de la perception et de la caisse d'épargne sont peut-être perdus à jamais. Les caves et les magasins sont pleins d'eau; des cafés ont été entièrement inondés.

Les pertes sont énormes. On craint d'autres écroulements de maisons.

Lézignan, 25 octobre.

Samedi, vers 7 h. du soir, une véritable trom-

mouvement fit croire qu'elle allait se porter à des voix de fait sur la matelassière. Deux femmes la saisirent brutalement. Elle fut secouée, bousculée. La balayeuse, en voulant la secourir, se fit renverser et fouler aux pieds. Un concert d'imprécations furieuses éclata.

La surveillante, terrifiée, courut appeler la directrice, dont la seule apparition rétablit l'ordre comme par enchantement.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle d'un ton sévère.

— Il y a, répondit Maria Gross, que nous ne voulons pas dormir sous le même toit qu'une espionne Prussienne !

Et elle leva une main accusatrice vers Rosa, qui s'écria avec véhémence :

— Mensonge ? calomnie !

— Ce n'est pas maintenant que vous devez vous défendre... il fallait le faire quand le journal vous a démasquée...

Le journal ? répétèrent à la fois la balayeuse et la directrice étonnées.

— Oui, le journal ! je sais ce que je dis, Mesdames, si vous ne voulez pas me croire, demandez plutôt à cette fille pourquoi elle a quitté la maison du général Douvrillé... et vous verrez ce que vous répondra Mlle Rosa Herz.

— Rosa Herz ! s'écria la balayeuse en tressaillant, électrisée par ce nom.

Puis, se tournant vers la jeune fille.

— Est-ce bien ainsi que vous vous nommez !

— Oui, répondit fièrement la courageuse enfant, je me nomme Rosa Herz, fille de Jean Baptiste Herz, le patriote de Walck, sœur de Christian Herz, le cuirassier mort à Reischoffen, je me

nomme Rosa Herz et je vous défends de m'insulter à la fin !... j'ai le droit d'être crue quand je déclare que je suis victime d'une infâme calomnie !

Un murmure d'incrédulité accueillit cette énergique protestation.

— Quand on est innocente on le prouve ! hur-la la matelassière.

— Oui !... oui !... on le prouve ! appuyèrent toutes les autres en poussant des cris sauvages.

La directrice était déconcertée par la violence de cette scène. Elle avait lu, lors de sa publication, l'entrefilet du journal auquel Maria Gross faisait allusion.

Ses sentiments de Lorraine en avaient été révoltés. Encore maintenant elle se souvenait de l'indignation patriotique qu'elle avait ressentie à la pensée qu'une Alsacienne s'était avilie au point de trahir la France pour le compte de l'Allemagne !...

Pâle et résolue, elle se retourna froidement vers Rosa.

— Mademoiselle, lui dit-elle d'un ton glacial, il faut vous laver sur-le-champ de l'accusation terrible qui pèse sur vous, autrement j'exécuterai à la lettre le règlement de la maison qui m'ordonne à vous renvoyer à l'instant. La violence dont ces femmes ont usé envers vous est blâmable, mais le motif sacré qui les poussait les excuse amplement.

Elles disent avec raison qu'elles ne veulent pas coucher sous le même toit qu'une Prussienne et qu'elle ne doit pas rester une seconde de plus dans cette maison où tout parle de nos chères provinces.

— Madame, répondit la jeune fille avec une

be d'eau s'abattait sur la ville et dans les environs; les rues étaient transformées en véritables rivières.

Dans la nuit, une pluie diluvienne mêlée d'éclairs et de coups de tonnerre tombait. Le vent déchaîné produisait au dehors un bruit sinistre. Les rivières d'Aude, d'Orcieu et de la Jourre, grossies, débordaient. Les ponts de Ferrals et de Ribaute, étaient emportés; ceux de Luc et de Fabrezan étaient ébranlés et leurs talus emportés par le courant; les routes étaient entièrement submergées.

Ce matin, la campagne entière ressemblait à une vaste mer.

A Tourouzelle, l'Aude a emporté une maison que son propriétaire avait abandonnée la veille. A Luc, l'Orbieu a pénétré dans la minoterie de M. Rouzand où de nombreux dégâts sont, paraît-il, été causés.

On annonce que le pont de Lagrasse a été emporté.

Les communes de St-Couat et Pulchérie, ont été envahies par les eaux de l'Aude.

Narbonne, 25 octobre.

A la suite d'un violent orage qui a éclaté la nuit dernière sur la région, toutes les rivières ont subi de fortes crues.

L'Aude, notamment, est montée de plusieurs mètres en quelques heures et a débordé. La circulation est interrompue entre Narbonne et Cuxac, dont la plaine est complètement submergée.

Une grande partie de la population se trouve sur les quais du canal de la Robine qui, lui aussi, monte à vue d'œil. On ne signale aucun accident.

A Cuxac, l'Aude a augmenté considérablement : l'étiage marque 7 mètres 10.

Amélie-les-bains, 25 octobre.

Depuis hier matin, 6 heures, la pluie tombe en très grande abondance. Nos rivières ont énormément grossi; le Mondony, qui coule dans la partie haute du village et va se joindre au Tech près du pont de Palalda, est devenu un torrent furieux. Le Tech qui arrose la partie inférieure de la localité, a grossi dans des proportions inquiétantes; à quatre mètres au-dessus du niveau ordinaire. Dans leur impétuosité, les eaux de cette dernière rivière ont détruit des ponts en bois et des digues d'irrigation; elles charrient, en outre, de nombreux matériaux, qui paraissent appartenir aux propriétaires de la montagne.

Ce matin, les maisons situées sur la route nationale et riveraines du canal des Forges ont été inondées.

Perpignan, 25 octobre.

La Tet, le Tech, l'Agly, et tous les autres cours d'eau du département, grossis par les torrents, ont débordé, causant un véritable désastre à travers les pays riverains. La Salanque, ne forme plus qu'un immense lac, dans lequel disparaissent les vignes et les prairies.

Rivesaltes, est en partie inondé. La circulation est impossible sur certains points. Le mur du cimetière a été emporté; la route nationale a été coupée par les eaux. De nombreuses maisons ont été envahies. Les jardins et les mazets ont été emportés par les eaux; la rivière charrie des chevaux et du bétail.

A St-Paul-de-Fenouillet, le pont de la Fou a été démolé. On a pu sauver à grand-peine la fa-

mille Pognol, habitant le moulin voisin. Les caves pleines de vin ont été envahies; les maisonnettes des campagnes ont été détruites.

A Perpignan, à cinq heures du matin, le clairon des pompiers mettait la population en émoi.

Tout le quartier du Pont-Rouge était inondé.

Les pompiers, les soldats et les citoyens dévoués, ont déménagé à la hâte les maisons envahies. Les eaux s'élèvent à 5 mètres au-dessus de l'étiage. La route de Bompas a été coupée. La consternation est grande.

Carassonne, 25 octobre.

A la suite d'une pluie torrentielle qui a duré cinq heures, l'Aude a débordé et la crue a dépassé celle de 1820.

Les faubourgs ont été envahis, tous les bas quartiers sont transformés en flots, et tout cela en quelques instants. Il était minuit, ceux qui ont pu fuir se sont sauvés à moitié nus. Des cris déchirants se font entendre au milieu de la nuit. On craint qu'il y ait beaucoup de victimes.

La rivière monte jusqu'à huit heures. L'eau va jusqu'à trois cents mètres hors de son lit. Tous les potagers sont détruits; beaucoup de maisons sont écroulées ou menacent ruine. L'Aude charrie des meubles, des bois de construction et des cadavres d'animaux.

On signale déjà deux femmes noyées dans leur chambre.

Dans la campagne de Lésignan, l'Aude, l'Orbieu et la Jourre, démesurément grossies, ont tout ravagé.

Dans le Roussillon, tous les cours d'eau ont débordé. Rivesaltes est inondé, les caves pleines de vin sont envahies.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Conseil municipal

Le conseil se réunira le jeudi 29 octobre, à huit heures du soir.

Ordre du jour :

Dépôt : 1° Du compte de gestion du receveur municipal pour l'année 1890.

2° Du compte administratif du maire pour le même exercice ;

3° Du budget supplémentaire de 1891 ;

4° Du projet de budget ordinaire de 1892 ;

Pétitions et demandes diverses. Rapports des commissions.

NÉCROLOGIE

M. Maze, sénateur de Seine-et-Oise, qui fut professeur d'histoire au lycée de Cahors, vient de mourir.

ENREGISTREMENT

Par arrêté de M. le ministre des finances, en date du 22 octobre, M. Comte, inspecteur de l'enregistrement à Agen, est nommé en la même qualité à Cahors, en remplacement de M. Cabrit, qui reçoit une autre destination.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Par décision de M. le directeur général des contributions directes, en date du 23 octobre, M. Vargues, surnuméraire attaché à la direction du département de la Dordogne, passe avec son grade dans le département du Lot.

une dignité parfaite et un accent de sincérité qui partait du fond de son âme, il m'est malheureusement impossible de me disculper au moyen des preuves ! Je ne puis que protester de mon innocence et jurer que je serais morte plutôt que de commettre un aussi abominable crime.

— La voix de la vérité semble sortir de votre bouche, fit tristement la directrice, mais cela ne suffit pas... indiquez-moi seulement quelqu'un d'honorable qui réponde de vous et je me déclarerai satisfaite.

— Je n'ai ni amis ni répondants, dit Rosa avec un geste de désespoir.

— Vous vous trompez, ma pauvre enfant ! me voilà, moi ! et quand j'aurai affirmé que vous êtes une brave et honnête fille, je vaudrai bien savoir qui se permettra de douter de ma parole.

Tous les regards se dirigèrent vers celle qui venait de parler. C'était la balayeuse qui s'était levée, le maintien superbe, le geste hardi.

Depuis un moment, un combat violent se livrait dans son cœur. Un avertissement secret lui disait que Rosa ne mentait pas, qu'elle était véritablement calomniée, et que son devoir était de prendre hautement la défense de la jeune Alsacienne. D'un autre côté, elle hésitait à se mettre trop en évidence, craignant d'être obligée d'avouer ce qu'elle voulait cacher encore.

(A suivre.)

A. SIRVEN, ET A. SIÉGEL.

Contributions indirectes

M. Vital, surnuméraire du département du Lot est nommé commis à Liez (Aisne).
M. Lachiezette, surnuméraire du département du Lot est nommé commis à Château-neuf (Somme).
M. Fel, surnuméraire du département du Lot est nommé commis à St-Ours (Seine).

Collège de jeunes filles

Le Collège de jeunes filles a à enregistrer un brillant succès de plus. Une élève de 4^e année, Mlle Carratié, Marie-Louise, de Cahors, vient d'obtenir le brevet supérieur aux examens qui ont eu lieu les 19, 20 et 21 octobre. Les 27 diplômes obtenus, cette année, (brevet supérieur, brevets élémentaires, certificat d'aptitude aux bourses d'enseignement secondaire, certificat d'études primaires), par les élèves du Collège, prouvent que, depuis les classes supérieures jusqu'aux classes inférieures, l'organisation de l'enseignement ne laisse rien à désirer dans cet établissement universitaire.

Brevet supérieur

Mlles Estival et Monserrat, viennent d'être définitivement reçues à l'examen du brevet supérieur.

Le monument Gambetta

L'inauguration du monument Gambetta à Vill-ed'Avray est définitivement fixée au dimanche 8 novembre. Les lettres d'invitation viennent d'être adressées aux souscripteurs par M. Scheurer-Kestner, président du comité de souscription. Le cortège se formera à la mairie de Ville-d'Avray, pour se rendre à deux heures aux Jardies.

RÉUNION PUBLIQUE

La réunion publique organisée par la Fédération des travailleurs de Cahors, a eu lieu samedi soir à 8 heures au théâtre. Trois cents personnes environ y assistaient.

M. Dupas, secrétaire, a lu un long rapport sur les travaux du comité et sur la situation financière.

Personne n'ayant demandé la parole après lui, la séance a été levée à 10 heures, sans incident.

MÉDAILLES D'HONNEUR

Des médailles d'argent de 2^e classe ont été accordées : 1^o à M. Layrac, de Carennac, qui a sauvé deux ouvriers sur le point de se noyer dans la Dordogne ; 2^o à M. Bonhomme, de Gramat, s'est distingué par de fréquents actes de courage.

ÉCOLE MILITAIRE

Les épreuves écrites pour l'admission à l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent auront lieu le 20 novembre.

COURSES DE DURAVEL

Voici le résultat des courses qui ont eu lieu dimanche à Duravel : 1^o course départementale, 2,000 m. 3 tours.

1^o Carlek, 5 m. ; 2^o Sirven, 6 ; 3^o Bailley, 7.

2^o Course cantonale, 2,400 m. (3 tours).

1^o Bono, 7 min. 30 ; 2^o Vignals 8 ; 3^o Reynaly, 8,30.

3^o Course régionale 4,000 met. (5 tours).

1^o Ratineau, 7 min. 30 ; 2^o Carlek, 7,45 ; 3^o Sirven, 7,55 ; 4^o Bailly, 8.

4^o Course internationale 3,200 m. (4 tours). 1^o Carlek, 7 min. 15 ; 2^o Ratineau, 7,25 ; 3^o Sirven, 7,57.

5^o course, consolation

Prix, Bailly.

6^o course (handicap)

1^o Ratineau, Bordeaux ; 2^o Carlek.

Mouvement de la population dans le département du Lot en 1890

Mariages.	1,526
Divorces :	12
Naissances	
Enfants légitimes, sexe masculin	1,151
Enfants légitimes, sexe féminin	1,926
Enfants naturels, sexe masculin	63
id. sexe féminin	50
Total des naissances	4,190
Morts-nés	
Sexe masculin	91
Sexe féminin	45
Total des morts-nés	136
Décès	
Sexe masculin	2,893
Sexe féminin	2,779
Total des décès	5,672
Excédent des décès	1,482

Dispensés militaires

On informe les membres de l'enseignement qui ont contracté un engagement décennal en vue de la dispense militaire, sous l'empire de la loi du 27 juillet 1872, que M. le ministre de la guerre a prorogé au 31 décembre prochain le terme du délai qui leur avait été accordé pour produire le certificat modèle E.

Taxe de la viande

A partir du 26 octobre, le prix de la viande, dans les boucheries de Cahors demeure taxé comme suit :

Bœuf : 1^o catégorie, 1 fr. 70 le kil. ; 2^o catégorie 1 fr. 40 ; 3^o catégorie, 0 fr. 90.

Vache : 1^o catégorie, 1 fr. 50 le kilog. ; 2^o catégorie, 1 fr. 10 ; 3^o catégorie, 0 fr. 60.

Veau : 1^o catégorie, 1 fr. 70 le kilog. ; 2^o catégorie, 1 fr. 30 ; 3^o catégorie, 1 fr.

Mouton : 1^o catégorie, 1 fr. 80 le kilog. ; 2^o catégorie, 1 fr. 40 ; 3^o catégorie, 0 fr. 90.

Brebis : 1^o catégorie, 1 fr. 50 le kilog. ; 2^o catégorie, 1 fr. ; 3^o catégorie, 0 fr. 60.

COMITÉ DE VIGILANCE CONTRE LE PHYLLOXERA

Voici le procès-verbal de la séance du comité d'études et de vigilance du Lot contre le phylloxera, tenue le 17 octobre.

Présidence de M. le préfet du Lot, Secrétaire, M. Drouhault.

« M. le président soumet les résultats de l'enquête sur le phylloxera en 1891. Il résulte de cette enquête que le traitement par le sulfure de carbone et le sulfo-carbonate de potassium donne de bons résultats dans les terrains riches et profonds.

« Le comité a été heureux de constater qu'il résulte également de cette enquête que l'étendue des vignes américaines s'était notablement augmentée dans notre département, en 1890-1891.

« Cet excellent résultat justifie les sacrifices faits par le comité qui distribue gratuitement, tous les ans, une grande quantité de plants américains et donne, à des prix très réduits, les plants de choix.

« Le comité a ensuite émis le vœu que le professeur départemental d'agriculture mette à profit ses tournées pour étudier le meilleur mode à employer afin d'arriver à annexer aux champs de démonstrations des champs d'expérience viticole, qui pourraient recevoir des subventions du comité.

« Le comité décide encore de distribuer, comme les années précédentes, aux propriétaires du département des plants provenant des pépinières départementales, ainsi que des plants achetés par ses soins. Une affiche fera connaître ultérieurement les conditions auxquelles seront faites ces distributions.

« Le comité, sur la proposition de M. Rey, a décerné des médailles aux lauréats de l'exposition de viticulture qui vient d'avoir lieu à Souillac ; il décide que les frais de voyage de MM. Andraud et Dufour, nommés par arrêté préfectoral membres du jury de cette exposition, leur seront remboursés. »

CIRCULATION POSTALE

Le ministre du commerce vient de rendre un arrêté en vertu duquel sont désormais admis à circuler par la poste dans le service intérieur, les papiers de papiers d'affaires, d'épreuves corrigées, de journaux et imprimés de toute nature, expédiés en forme de rouleaux, dont le diamètre ne dépasse pas dix centimètres, et dont la longueur n'excède pas soixante-quinze centimètres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de la Toussaint

Extension de la durée des Billets aller et retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint les billets aller et retour, réduits de 25 0/0, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial A n° 9, du vendredi 30 octobre inclus au lundi 2 novembre inclus seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 3 novembre.

Les billets de même nature délivrés de ou pour Paris conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 3 novembre.

Saint-Denis-Catus

A dater du 10 novembre prochain, la gare de St-Denis-Catus sera ouverte à la télégraphie privée.

Cette gare acceptera au départ tous les télégrammes, mais elle n'admettra à l'arrivée que ceux distribués dans son enceinte ou adressés « Télégraphe restant. »

Puybrun

Par décision de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, en date du 19 octobre courant, un bureau télégraphique est créé à Puybrun.

Montbrun

Le sieur Michel Mouton, âgé de 28 ans, propriétaire à Gias (Puy-de-Dôme), était venu depuis quelques jours à Montbrun, rendre visite à une de ses cousines.

Mouton, épris des beaux yeux de cette dernière, lui a fait des propositions de mariage. Le pauvre Mouton éconduit n'a pas eu le courage de supporter avec résignation le refus de la belle. Il s'est tiré dans la tête deux coups de revolver petit calibre. Les blessures sont graves mais pas mortelles.

Lentillac

Les vendanges sont complètement terminées ici. La récolte a été un peu plus abondante qu'on ne le supposait. Les raisins étaient bien mûrs et le vin sera certainement de bonne qualité.

Rodez

On vient de trouver noyé dans un puits, à Buffières, près de Belmont, le corps de M. l'abbé Durand, curé de cette paroisse. Le cadavre ne porte aucune trace de violence, le porte-monnaie du défunt, contenant une trentaine de francs, et sa montre sont dans ses poches ; son costume est intact, et tout indique que l'on se trouve en présence d'un simple accident. M. Durand avait la vue très basse ; le puits où il est tombé est à fleur de terre et dépourvu de margelle, toute idée de crime est écartée.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

La représentation de dimanche a été, comme il fallait s'y attendre, l'occasion d'un véritable triomphe pour l'excellente troupe de M. St-Omer et tout particulièrement pour la gracieuse Mme Saignard.

Les 3 pièces qui composaient le spectacle ont été jouées avec un entrain remarquable. Mme Saignard, MM. St-Omer et Douat ont été l'objet de véritables ovations, surtout dans *Niniche*, la désopilante opérette de MM. Hennequin et A. Millaud.

Le public, qui connaît de réputation la troupe de M. St-Omer, s'était rendu en foule à cette représentation. Il y avait longtemps que nous n'avions vu tant de monde au théâtre et nous en sommes d'autant plus heureux, que nous craignons de voir M. St-Omer mettre à exécution la menace qu'il nous avait faite de ne plus revenir à Cahors. Le succès de dimanche nous fait espérer qu'il ne nous fera pas attendre longtemps sa prochaine visite.

FAITS DIVERS

Eruption volcanique

Pantelleria, 25 octobre.

L'île est relativement tranquille. La dernière secousse de tremblement de terre a été ressentie hier au soir, mais elle n'a causé aucun dégât.

Il y avait déjà eu, l'année dernière, deux secousses, mais personne n'y prêta attention, bien qu'elles eussent tari les puits et les sources. C'était le premier réveil de l'activité plutonique, depuis la fameuse apparition de l'île Julia.

Le 14 octobre, des secousses ébranlèrent l'île jusqu'à trente fois par jour ; enfin, le 17, un vaste bouillonnement de la mer annonça qu'une bouche de volcan venait de s'ouvrir, formant une soufrière de sûreté pour l'île.

Deux bateaux furent surpris par l'explosion et faillirent être emportés par des trombes lancées à une grande hauteur et les vapeurs qui s'échappaient de la bouche du volcan.

En rentrant au port, les hommes qui montaient ces bateaux dirent qu'ils croyaient avoir été poursuivis par des torpilleurs étrangers.

Dans la soirée, une sorte de banc, long d'environ 200 mètres, émergea au-dessus des eaux. Il fut ensuite impossible de rien distinguer, par suite du mauvais temps. Hier, ce banc avait disparu, pourtant on distinguait des flammes et un panache de fumée jaune avec brusques reflets rouges.

On signale sur plusieurs points de l'île l'apparition de sulfatares fumeroles et de terres brûlantes. Des bancs de scories et de pouzzolanes couvrent la mer. Au fond, quelques boursouffures jettent de l'acide carbonique.

Le préfet Trapani et les ingénieurs sont arrivés, ainsi que le directeur de l'observatoire de Catane. Un cuirassé et un torpilleur restent en permanence.

Les accidents de chemins de fer

Le ministre des travaux publics vient d'adresser aux Compagnies de chemins de fer, une circulaire dont nous extrayons le passage suivant :

« Vous voudrez bien prendre immédiatement des mesures pour que désormais les trains suivent exactement les horaires qui sont indiqués dans les tableaux de marche homologués par l'administration. C'est la première garantie de sécurité de la circulation sur les voies ferrées. Je vous invite en conséquence à étudier la question de très près, à rechercher si la marche de certains trains ne doit pas être détournée, si les stationnements prévus dans les gares sont suffisants pour assurer les opérations d'embarquement et de débarquement des voyageurs et des bagages ; s'il ne conviendrait pas d'adopter de nouvelles dispositions pour activer ces dernières opérations, de manière à ne pas augmenter outre mesure la durée du trajet. »

UN CENTENAIRE

Un centenaire, Louis Rourier, vient de mourir à Matha, dans la Charente-Inférieure, à l'âge de cent ans et sept mois. Il était né à Matha le 10 mars 1791. Il avait pris part à toutes les campagnes du premier empire et assisté aux batailles de Magdebourg, de Lutze, de Dresde, de Leipzig, de Champaubert, de Montmirail et de Montereau. Fait prisonnier à Fleurus, après avoir été blessé, il s'échappa à la nage et se battit encore à Waterloo, où un Anglais lui donna sur les deux épaules un coup de sabre qui lui fit perdre son sac.

Pilules Suisses.

Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons !

VICHY PASTILLES
aux Sels naturels
Préparées par la COMPAGNIE FERRIÈRE
Boîtes de 1, 2 et 5 francs. — Dans toutes Pharmacies.

Dernières nouvelles

Horrible catastrophe

Paris, 27 octobre, 10 h. matin.

Le train de voyageurs de Lyon-Grenoble a déraillé hier soir, à 4 h. 50 près de la gare de Moirans, sur une courbe à pente rapide.

Le train était remorqué par deux locomotives, et marchait à une vitesse effrayante ; on serra les freins, mais la deuxième machine dérailla, entraînant tout le convoi.

La plupart des wagons ont été brisés.

Il y a eu quinze tués et cinquante blessés.

Aussitôt que la catastrophe a été connue, la population de Moirans est accourue porter des secours.

Les wagons sont dans un cahos indescriptible, entre deux voies, sur le bord d'un talus de quinze mètres.

Plusieurs victimes sont complètement écrasées, d'autres ont les jambes coupées.

Les morts et les blessés ont été retirés avec beaucoup de peine.

Les blessés ont été évacués sur Grenoble et l'hôpital de Moirans. Trois sont moribonds.

AU PROPHÈTE

PLANACASSAGNE

Boulevard Gambetta, 91, en face le Monument

CAHORS

Fabrique de couronnes funéraires

EN PERLES, MÉTAL ET IMMORTELLLES

Réparation de vieilles couronnes

A LOUER

UN APPARTEMENT

RESTAURÉ A NEUF

Maison LUTZY, aux Hortes

AUDOUARD Chirurgien-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4^e mercredi de chaque mois.

Bourse de Paris

Cours du 26 octobre 1891

RENTES	
3 0/0 perpétuel.....compt.	96 05
3 0/0 amortissable.....compt.	95 05
3 0/0 Emprunt 1891.....compt.	96 52
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 95

Valeurs Françaises

ACTIONS	
BANQUE DE FRANCE.....	4635 »
CRÉDIT FONCIER.....	1248 75
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	480 »
COMPTOIR N ^o D'ESCOMPTE.....	543 75
EST (Chemin de Fer).....	912 50
LYON.....	1475 »
MIDI.....	1297 50
NORD.....	1785 »
ORLÉANS.....	1495 »
OUEST.....	1027 50
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1427 50
CANAL DE SUEZ.....	2807 50
CANAL DE PANAMA.....	27 »
Etablissements DECAUVILLE.....	305 »

BULLETIN FINANCIER

du 26 octobre 1891

Samedi on avait un peu repris aujourd'hui on est très ferme. Les baissiers ont bien essayé vers le milieu de la séance un retour offensif, mais sans succès.

La séance d'aujourd'hui nous paraît d'autant plus satisfaisante que c'est demain que commence la liquidation de Londres et qu'on peut espérer qu'elle se passera beaucoup mieux qu'on ne l'espérait.

Le 3 0/0 est à 96 02. Le nouveau finit à 95.05 Les sociétés de crédit avaient été influencées par la mauvaise tenue des fonds d'Etat elles sont naturellement beaucoup mieux tenues aujourd'hui. Le Foncier est à 1250. La Banque de Paris reprend à 756, 25, le Crédit Lyonnais cote 796.25. Le Suez est en hausse accentuée à 2805.

Il y a encore, malgré la hausse de l'Extérieure qui de samedi à aujourd'hui gagne un point, une certaine hésitation sur les fonds étrangers, c'est ce qui explique que l'Italien n'ait pas fait aujourd'hui de progrès.

Les cours des valeurs de cuivre en Banque sont toujours discutées, mais enfin il n'y a pas de nouveau recul.

L'Alpine accuse de meilleures tendances. Même note sur l'obligation Porto-Rico.

L'action Fortis est à 20.

Bibliographie

Les mémoires de M. de Moltke

On conçoit aisément tout l'intérêt que va exciter l'apparition des Mémoires du Maréchal de Moltke, dont le premier volume intitulé : **La Guerre de 1870**, vient de paraître en français. (Un fort volume in-8° du prix de 10 fr.).

Le chef du grand Etat-Major Allemand donne dans ce volume, écrit d'un bout à l'autre de sa propre main, le précis froidement lumineux des opérations conçues, dirigées ou inspirées par lui.

Il indique, sans insister outre mesure, les fautes commises de part et d'autre, et reconnaît de même les mérites de chacun, ami et ennemi. Son récit, d'une concision et d'une netteté remarquables, est des plus complets à tous les égards.

La place nous manque ici pour signaler tous les passages intéressants du livre, les appréciations toutes personnelles du maréchal sont exprimées en quelques phrases toujours nettes et concises.

Qu'il nous suffise d'ajouter que le grand public aura là un précis de la guerre franco-allemande, émanant, il est vrai de la plume du général en chef qui l'a dirigée contre la France, mais écrit d'une manière impartiale, il faut bien le reconnaître.

Pour écrire l'histoire de cette campagne mémorable, le maréchal de Moltke reprend son rôle de chef d'Etat-Major, et toutes les fois que le sujet s'y prête, il interrompt son récit pour donner son appréciation sur telle mesure prise par les généraux français ou allemands, pour expliquer les raisons qui plaident en faveur de telle disposition plutôt que de telle autre. C'est donc en même temps un cours d'art militaire professé par celui de tous les généraux qui était le plus à même d'embrasser l'ensemble des opérations, de juger les déterminations prises ou les manœuvres exécutées.

Admirateur convaincu de la vaillance des soldats et des chefs, à quelque armée qu'ils appartiennent, son témoignage ne peut que concourir à passer leurs noms à la postérité.

La page entre autres où il semble sortir de son impassibilité, est celle qu'il consacre aux charges brillantes du général Galifet à Sedan, qui furent malheureusement impuissantes à empêcher la catastrophe où vint s'effondrer l'Empire.

Enfin, il se montre grand psychologue, tant à

l'égard des militaires qui ont voulu jouer un rôle politique, que des hommes politiques qui ont cru pouvoir diriger des armées.

Pour recevoir le volume franco, adresser
AU BUREAU DU « JOURNAL DU LOT »
la somme de 10 francs

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets é constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE. — Revue financière indépendante. — 25^e année. — Sommaire du n° 42 : — La situation. — La baisse de l'Extérieure espagnole. — Nos améliorations. — Informations financières. — Obligations du Nord-Est. — Compagnie française des chemins de fer de la province de Santa-Fé. — Renseignements utiles. — Crédit foncier mutuel de Russie et Banque centrale du Crédit foncier de Russie. — Finances argentines. — Société de mines de Trifail (Autriche). — Les finances du Chili après la guerre. — Jurisprudence financière. — Marché à terme. — Revue des valeurs. — Marché en Banque. — Changes et Monnaies. — Marché des départements. — Petite correspondance.

Le « Moniteur » publie au fur et à mesure tous les Tirages.

Abonnements : 6 francs par an.

Bureaux : rue Bergère, 30, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35^e années. — Sommaire du numéro du 24 octobre 1891. — Gravures : Les Méharistes. — Le lancement du « Brennus ». — La vie à bord : Les timoniers guetteurs. — L'accostage du canot-major. — Beaux-Arts : Maître de chœur. — Au Maroc : Les remparts du Maroc. — Arrivée d'une chaîne de prisonniers. — La ville de Fez (vues diverses). — Chimie amusante.

Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — A travers la science, par Emile Gauthier. — Variétés, par G. Lenôtre. — La vie à bord, par un marin. — Théâtre, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par Auguste Boisard. — Nouvelle : Gros livres et petits pincaux, par Gustave Gueswillers. — Nos gravures. — Echecs, par Rosenthal. — Sport, récréations, rébus, etc. Le supplément contient : La poste à travers les âges (suite), par Pierre Zaccane, avec nombreuses illustrations.

Le numéro 50 centimes.

Nous avons cette semaine à signaler dans la 337^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE une étude du plus vif intérêt sur la Digestion, par les docteurs H. de Varigny et Hahn et sur l'appareil Digestif par le docteur Debière. A remarquer encore, dans le même fascicule, les articles sur le Digeste de Justinien, par M. P.-F. Girard, et sur la Dîme, par E.-H. Vollet.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 24 octobre : — Voitures à pétrole : Gaston Tissandier. — Les expériences de Lauffen-Francfort : E. Hospitalier. — Les courses et les chevaux de course : P. Méglin. — Un singulier arc-en-ciel observé le 9 octobre 1891 : Ch.-Ed. Guillaume. — Le plâtrage des vins : M. Vuillaume. — Transport des bois en forêt : J. L. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 19 octobre 1891 : Stanislas Meunier. — Richesses minières de la Nouvelle-Calédonie. — La science pratique.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (Supplément 15 de la Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Recettes et procédés utiles.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 98^e livraison (24 octobre 1891). — Texte : Les conquêtes d'Hermine, par M^{me} J. Colomb. Le collège de France, par Alexis Lemaître. — L'appareil d'aviation de M. Ader. — Dette de jeu, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. — Utilisation des alligators. — Chez marraine, par Olivier Bacelle. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, Tofani. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1^{er} Juillet 1891.

De Paris à Toulouse					De Toulouse à Paris					
	Expr. 1 ^{re} classe	Expr. 2 ^e classe	Expr. 3 ^e classe	Expr. 1 ^{re} classe	Expr. 2 ^e classe	Expr. 3 ^e classe	Expr. 1 ^{re} classe	Expr. 2 ^e classe	Expr. 3 ^e classe	
PARIS..... départ.	12 ^h 40 ^m	9 ^h 21 ^m	7 ^h 40 ^m	5 ^h 8 ^m	—	—	TOULOUSE..... départ.	2 ^h 25 ^m	2 ^h 30 ^m	6 ^h 30 ^m
BRIVE..... { arrivée.	1 10	6 45	7 50	5 17	—	—	MONTAUBAN.....	3 24	4 30	7 30
{ départ.	1 25	—	8 5	—	—	—	Fonneuve.....	—	4 43	—
Noailles.....	1 35	—	8 15	—	—	—	Albias.....	—	4 51	—
Chasteaux.....	1 48	—	8 28	—	—	—	Réalville.....	—	4 59	—
Gignac-Cressensac.....	2 8	7 26	8 48	5 58	—	—	Caussade.....	3 49	5 11	7 58
SOULLAC..... { arrivée.	2 14	7 29	8 53	6 1	—	—	Borredon.....	—	5 21	—
{ départ.	2 21	—	9 »	—	—	—	Montpezat.....	—	5 38	—
CAZOULÈS..... { arrivée.	2 22	—	9 1	—	—	—	Lalbenque.....	—	5 53	—
{ départ.	2 35	—	9 14	—	—	—	Cieurac.....	—	6 1	—
Lamothe-Fénélon.....	2 45	—	9 24	—	—	—	Sept-Ponts.....	—	6 13	—
Nozac.....	3 »	8 »	9 36	6 32	—	—	CAHORS..... { arrivée.	4 32	6 21	8 46
GOURDON.....	3 10	—	9 46	—	—	—	{ départ.	4 38	6 30	8 54
Saint-Clair.....	3 22	—	9 58	—	—	—	Espère.....	—	6 44	—
Dégagnac.....	3 33	—	10 9	—	—	—	Saint-Denis-Catus.....	—	6 57	—
Thédirac-Peyrilles.....	3 45	—	10 20	—	—	—	Thédirac-Peyrilles.....	—	7 11	—
Saint-Denis-Catus.....	3 54	—	10 29	—	—	—	Dégagnac.....	—	7 20	—
Espère.....	4 5	8 41	10 40	7 13	10 3	matin.	Saint-Clair.....	—	7 29	—
CAHORS..... { arrivée.	4 20	8 47	—	—	—	—	GOURDON.....	5 23	7 44	9 43
{ départ.	4 31	—	—	—	—	—	Nozac.....	—	7 53	—
Sept-Ponts.....	4 47	—	—	—	—	—	Lamothe-Fénélon.....	—	8 2	—
Cieurac.....	4 56	—	—	—	—	—	CAZOULÈS..... { arrivée.	—	8 11	—
Lalbenque.....	5 7	—	—	—	—	—	{ départ.	—	8 13	—
Montpezat.....	5 20	—	—	—	—	—	SOULLAC..... { arrivée.	5 47	8 20	10 7
Borredon.....	5 31	9 31	—	8 4	—	—	{ départ.	5 50	8 25	10 11
Caussade.....	5 40	—	—	—	—	—	Gignac-Cressensac.....	—	8 54	—
Réalville.....	5 48	—	—	—	—	—	Chasteaux.....	—	9 5	—
Albias.....	5 56	—	—	—	—	—	Noailles.....	—	9 13	—
Fonneuve.....	6 11	9 58	—	8 30	9 23	—	BRIVE..... { arrivée.	6 32	9 28	10 55
MONTAUBAN.....	7 55	11 10	—	9 29	—	—	{ départ.	7 1	—	11 5
TOULOUSE..... arrivée.	—	—	—	—	—	—	PARIS..... arrivée.	4 37 ^m	—	10 21 ^m

École de Notariat de Toulouse

DIRECTION : Rue des Lois, 32

PROFESSEURS :

Cours théoriques : M. GUIRAUDUE, Docteur en droit, ancien Notaire, Avocat.
Cours d'actes et d'application : M. CHAYROU, ancien Principal clerc de Notaire, à Paris.

Cours d'Enregistrement : M. NOUBLET, ancien Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.

Cours de liquidation (le jeudi matin) : M. CHAYROU.

Ouverture des Cours : le lundi 2 novembre 1891

L'enseignement complet dure une année. — Les cours sont de 4 heures par jour et ont lieu le matin de 8 à 10 h., et le soir de 4 à 6 h. — Autant que possible, les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 15 octobre.

La circulaire et le programme de l'enseignement sont envoyés à toute personne qui en fait la demande à M. Chayrou, Directeur de l'École de Notariat, rue des Lois, 32, Toulouse.

LE COURRIER DES MODES

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

public chaque samedi 50 modèles

élégants et pratiques de robes,

manteaux, chapeaux, costumes

d'enfants, ouvrages, etc., avec

explications et patrons découps.

Feuilletons, Causerie médicale

par M^{me} le D^r BERTILLON. Etude :

QUE FERONS-NOUS

DE NOS FILLES ?

descriptives toutes les professions

et métiers pouvant être exercés

par des femmes. Nombreuses

primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (156 pages), le journal

simplex 2^{fr} 50. Avec chaque fois une

gravure coloriée, 3 mois : 5^{fr}. Pour

s'abonner, envoyer mandat-poste ou

timbres aux Editeurs : IMANS & C^{ie},
35, RUE DE VERNEUIL, PARIS

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40 ^m	12 ^h 50 ^m	6 ^h 39 ^m	PARIS. — D.	3 ^h 50 ^m	12 ^h 50 ^m	7 ^h 45 ^m
Mercuès.....	6 54	1 4	6 53	— Express.	7 40	—	12 45
Arrêt Douelle	6 58	—	6 57	BORDEAUX. — D.	—	6 10	3 34
Parnac.....	7 5	1 15	7 4	LIBOS. — D.	8 55	3 30	9 5
Luzoch.....	7 11	1 22	7 11	Fumel.....	8 44	3 38	9 11
Castelfranc.....	7 25	1 35	7 23	Soturac-Touzac	8 57	3 50	9 21
Arr ^t Prayssac	7 28	—	7 26	Duravel.....	8 59	3 59	9 28
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 34	Puy-l'Évêque.....	9 6	4 8	9 35
Duravel.....	7 43	1 54	7 41	Arr ^t Prayssac	9 13	—	9 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 49	Gastelfranc.....	9 19	4 23	9 48
Fumel.....	8 3	2 13	7 58	Luzoch.....	9 29	4 36	9 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4	Parnac.....	9 37	4 46	10 6
BORDEAUX. — D.	3 51	8 11	4 45	Arrêt Douelle	9 42	—	10 11
PARIS. — Ar.	11 37	4 37	10 21	Mercuès.....	9 47	4 57	10 16
				CAHORS. — A.	9 59	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45 ^m	11 ^h 30 ^m	5 ^h 23 ^m	CAPDENAC. D.	7 47	11 30	5 ^h 22 ^m
Cabessut, halte	7 54	11 41	5 32	Lamadelleine.	7 55	11 54	5 31
Arcambal.....	8 4	12 4	5 42	Toirac.....	8 10	12 1	5 46
Vers.....	8 12	12 10	5 50	Montrun, hal.	8 18	12 30	5 54
Saint-Géry.....	8 30	12 38	5 57	Cajarc.....	8 30	12 52	6 5
Conduché.....	8 32	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 40	1 6	6 15
St-Cirac, halte.	8 38	1 14	6 15	St-Martin-Lab.	8 49	1 26	6 25
St-Martin-Lab.	8 48	1 35	6 24	St-Cirac, halte.	8 57	1 37	6 33
Calvignac, hal.	8 55	1 44	6 31	Conduché.....	9 5	1 45	6 39
Cajarc.....	9 8	2 10	6 44	Saint-Géry.....	9 18	2 22	6 53
Montrun, hal.	9 18	2 24	6 54	Vers.....	9 23	2 25	6 58
Toirac.....	9 27	2 45	7 5	Arcambal.....	9 31	2 56	7 6
Lamadelleine.	9 39	3 10	7 15	Cabessut, halte.	9 41	3 10	7 16
CAPDENAC. A.	9 51	3 26	7 27	CAHORS. — A.	9 49	3 20	7 34